



NOTE D'INFORMATION

n° 21.29 – Juin 2021.

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021

Résultats des évaluations point d'étape à mi-CP 2020-2021

► En janvier 2021, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques (plus de 800 000 élèves dans 32 000 écoles). Ce point d'étape, en milieu d'année scolaire, permet de mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

À la différence de ce que l'on observait en début de CP 2020 par rapport au début de CP 2019, on ne constate pas de baisse entre mi-CP 2020 et mi-CP 2021. Il y a même une amélioration des résultats en mathématiques quel que soit le secteur. En français, l'amélioration concerne le public hors éducation prioritaire, le privé et les REP. Mais, par rapport à 2020, on observe une augmentation des écarts entre le secteur public hors éducation prioritaire (EP) et le secteur public relevant de l'éducation prioritaire, surtout en français. Cette augmentation des écarts était déjà visible en début de CP.

Cependant, comme l'année dernière et de façon plus marquée, les écarts entre le public hors EP et le public en EP diminuent entre début de CP et mi-CP. Mais cela ne permet toutefois pas de retrouver les écarts de mi-CP 2020, en raison de l'augmentation des écarts observée en début de CP 2020 par rapport à 2019.

En français, un peu moins des trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture. En mathématiques, dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment à mi-parcours.

Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques où les garçons affichent de meilleurs résultats, mais de façon moins marquée qu'en début de CE1.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : Équipe Repères CP-CE1, DEPP-B

Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao,
Yann Eteve, Marianne Fabre, Christophe Laskowski,
Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli,
Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h

Édition : Bernard Javet

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► Entre le 18 et le 29 janvier 2021, plus de 800 000 élèves de cours préparatoire dans 32 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'orientations définies avec le conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DGESCO). Pour la troisième année consécutive, il s'agissait, quatre mois après les évaluations nationales Repères de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée.

Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire.

Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances

et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ; lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- calculer avec des nombres entiers.

En 2021, les exercices proposés aux élèves étaient strictement identiques à ceux de 2020. Cette stabilité permet donc de comparer les résultats observés à un an d'intervalle. Elle revêt une importance particulière puisqu'elle autorise d'observer des résultats avant et après la période de crise sanitaire et la fermeture des écoles en 2020.

Progression des performances des élèves à mi-CP entre 2020 et 2021

À la différence de ce que l'on observait en début de CP 2020 par rapport au début de CP 2019, on n'observe pas de baisse des performances des élèves entre mi-CP 2020 et mi-CP 2021. Ainsi, en milieu de CP, en français, on observe même une progression sensible des résultats entre 2020 et 2021, à l'exception de la compréhension de phrases lues par l'enseignant **figure 1**. En lecture à voix haute, la proportion d'élèves situés au-dessus du seuil 2 (satisfaisant) présente une évolution positive, de l'ordre de 2 points. Pour l'écriture de syllabes dictées, la progression est de 1,1 point. Pour l'écriture de mots, elle est de 1,5 point et pour la compréhension de phrases lues seul, elle est de 1,6 point.

Ces hausses concernent les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP, dans le secteur privé et ceux scolarisés en REP, mais à un degré moindre **figure 2**. Dans le même temps, on note une stabilité voire une baisse non significative en REP+. En conséquence, on observe une hausse des écarts entre 2020 et 2021 selon le secteur (1,4 point de hausse en

moyenne entre EP et hors EP). Cette hausse des écarts est plus marquée entre REP+ et hors EP (1,9 point en moyenne) qu'entre REP et hors EP (1,2 point en moyenne) (voir « Pour en savoir plus – figure 1bis »).

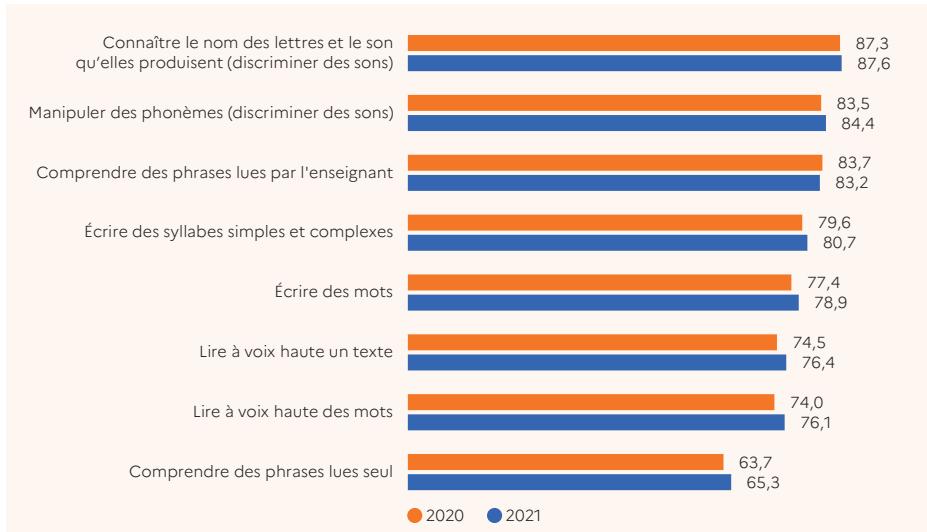
Ces évolutions doivent être analysées au regard de la baisse des performances observée en français en début de CP à la rentrée 2020 par rapport à la rentrée 2019,

dans le contexte de la crise sanitaire. Cette baisse des performances en début de CP était accompagnée d'une plus forte hausse des écarts selon le secteur qu'à mi-CP (+ 1,7 point en moyenne entre EP et hors REP).

En mathématiques, si l'on considère la proportion d'élèves situés au-dessus du seuil 2 (satisfaisant), on observe des évolutions positives de près de 2 points par rapport à

2020 dans quatre domaines : « Additionner », « Soustraire », « Écrire des nombres entiers » et « Résoudre des problèmes ». Les résultats sont plus stables pour l'exercice de placement d'un nombre sur une ligne numérique (associer un nombre à une position) et celui concernant la comparaison de nombres (figure 3). Contrairement à ce que l'on observe en français, la hausse est plus uniforme quel que soit le secteur de scolarisation (figure 14). Les écarts entre secteurs de scolarisation sont ainsi quasiment stables entre 2020 et 2021.

► 1 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en français à mi-CP en 2020 et 2021 (en %)



Lecture : à mi-CP, en 2021, 78,9 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en écriture de mots, contre 77,4 % en 2020.
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP-MENJS, Point d'étape CP.

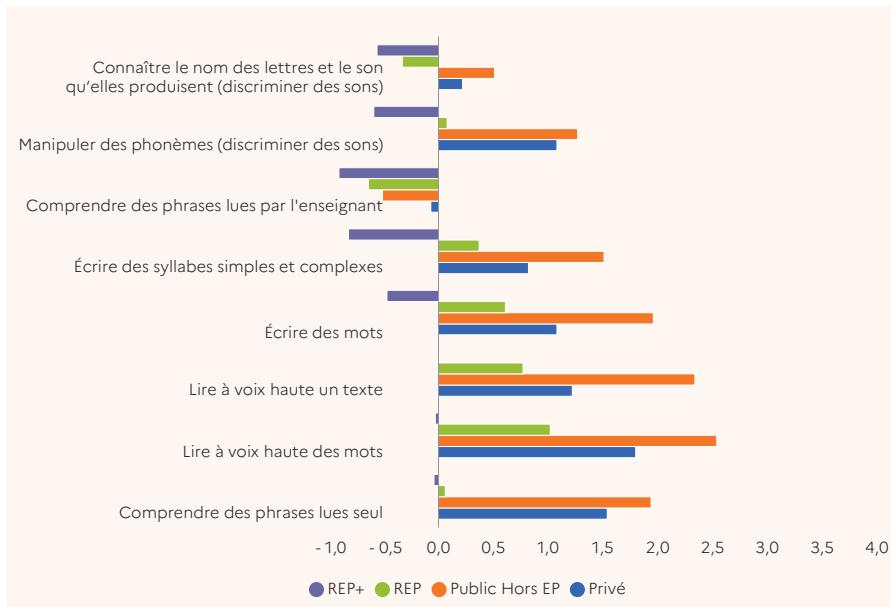
Réf. : Note d'Information, n° 21.29. © DEPP

En Français, les trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture, mais 10 % des élèves rencontrent des difficultés importantes

À mi-CP, en 2021, les exercices pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les plus élevés concernent la compréhension de phrases à l'oral (83,2 % de maîtrise), la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (87,6 %) et la manipulation des phonèmes (84,4 %) (figure 5).

En lecture à voix haute, d'une manière générale, on peut considérer qu'à mi-CP un peu moins de 10 % des élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture (ces élèves lisent six mots au maximum aux épreuves de lecture de mots et de lecture de texte). Ceux pour lesquels on peut considérer qu'ils sont entrés correctement dans la lecture (groupe au-dessus du seuil 2) représentent un peu plus des trois quarts des élèves de CP. Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, plus de trois élèves sur quatre réussissent correctement les exercices proposés. En milieu de CP, moins d'un élève sur dix (8 %) n'est pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire. Enfin, l'exercice évaluant la lecture et la compréhension en autonomie de phrases demeure celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (65,3 %).

► 2 Évolution des proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en français à mi-CP entre 2020 et 2021, selon le secteur de scolarisation (en points de pourcentage)



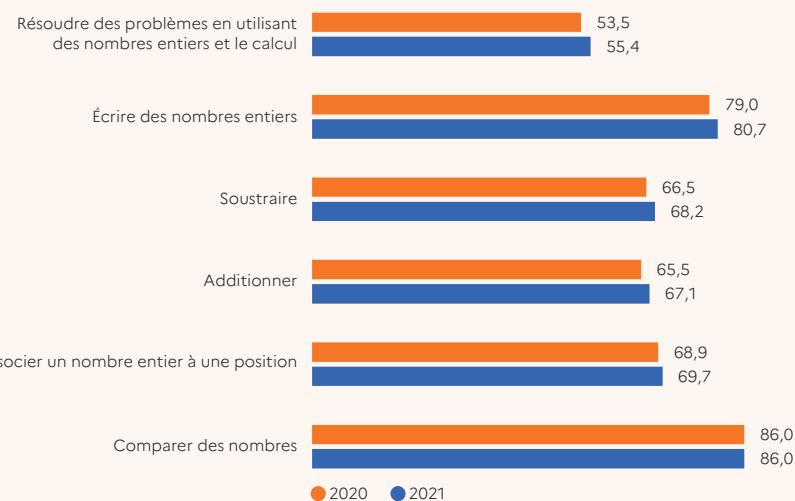
Lecture : à mi-CP, la proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en écriture de mots a augmenté de 2 points dans le secteur public hors EP entre 2020 et 2021. Elle a baissé de 0,5 point en REP+.
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP-MENJS, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.29. © DEPP

En mathématiques, toujours des difficultés en résolution de problèmes et des résultats faibles pour les additions et les soustractions

Dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours. Un peu plus de la moitié des élèves seulement (55,4 %) présentent une maîtrise satisfaisante. Il s'agit du domaine pour lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé.

3 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en mathématiques à mi-CP en 2020 et 2021 (en %)



Lecture : à mi-CP, en 2021, 80,7 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en écriture de nombres, contre 79 % en 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP-MENJS, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.29. © DEPP

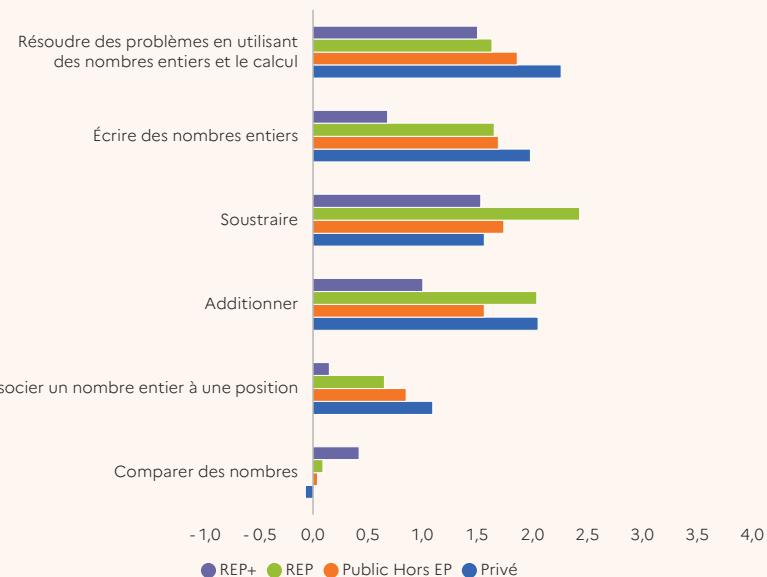
nombres est le mieux maîtrisé par l'ensemble des élèves (86 %).

Des filles plus performantes en français alors que les garçons présentent de meilleurs résultats en mathématiques

D'une manière générale, les constats sont de mêmes natures qu'en 2019 et 2020. Ainsi, en milieu de classe de CP, en français, les filles présentent globalement de meilleures performances que les garçons (voir « Pour en savoir plus – figure 2bis »). En compréhension orale de phrases, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, et qui affichent donc une maîtrise satisfaisante, l'écart est de 4,7 points. Cet écart se confirme en compréhension écrite de phrases lues seul pour lequel on note 4,2 points de différence au bénéfice des filles. Pour le domaine relatif à l'écriture de mots ou de syllabes, l'écart atteint respectivement 3,6 et 3,4 points. La lecture à voix haute (de mots, de phrases) est le seul domaine dans lequel il n'y a pas d'écart significatif.

En mathématiques, la tendance est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines évalués. Seul l'exercice « Comparer les nombres » fait exception, puisque l'écart n'est pas significatif si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2. En résolution de problèmes, l'écart est de 1,7 point en faveur des garçons. Les écarts les plus marqués concernent l'écriture de nombre (3,1 points), l'addition (2,3 points) et l'exercice de la ligne numérique (associer un nombre entier à une position) (2,3 points).

4 Évolution des proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en mathématiques à mi-CP entre 2020 et 2021, selon le secteur de scolarisation (en points de pourcentage)



Lecture : à mi-CP, la proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Additionner » a augmenté de 1,6 point dans le secteur public hors EP entre 2020 et 2021.

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP-MENJS, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.29. © DEPP

Des réussites hétérogènes selon les secteurs de scolarisation

Comme lors des deux précédentes évaluations à mi-CP, en français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques ou privées). En général, les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des domaines évalués en français (voir « Pour en savoir plus – figure 3bis »). L'écart le plus important concerne la compréhension orale :

Pour les exercices d'addition en ligne, on constate que plus de 30 % des élèves ont beaucoup de difficultés c'est-à-dire qu'ils ne réussissent pas à effectuer au moins cinq des dix calculs proposés. Pour ceux de soustraction en ligne, plus de 20 % des élèves à mi-CP sont en grande difficulté et ne parviennent pas à réussir quatre des dix calculs proposés.

En écriture des nombres sous la dictée, un peu plus de 80 % des élèves sont en mesure d'écrire la plupart des nombres proposés (au moins huit sur dix). Pour l'exercice de placement d'un nombre sur une ligne numérique (associer un nombre à une position), moins familier, près de 70 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante. Enfin, l'exercice consistant à comparer des

pour l'exercice « Comprendre des phrases lues par l'enseignant », il y a 23,4 points de différence entre les proportions d'élèves de REP+ et ceux du public hors EP présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). Pour la lecture, les écarts entre REP+ et public hors EP existent, mais sont moins élevés (respectivement 13,3 points et 14,1 points pour la lecture à voix haute de mots et de texte). C'est également le cas pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés (respectivement 10,6 et 11,5 points) et pour ce qui concerne le principe alphabétique (connaissance des lettres et des sons associés) et la conscience phonologique (respectivement 7,4 et 11,8 points d'écart). En mathématiques aussi, on observe des écarts de performances selon le secteur de scolarisation. Les exercices pour lesquels les écarts entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire sont les plus faibles, restent, comme en 2020, ceux d'écriture ou de comparaison de nombres : respectivement 7,4 et 9,4 points de différence entre REP+ et public hors EP pour ces exercices. La rupture entre éducation prioritaire et autres secteurs apparaît plus nettement pour les exercices de soustraction (16,9 points) et de résolution de problèmes (17,5 points).

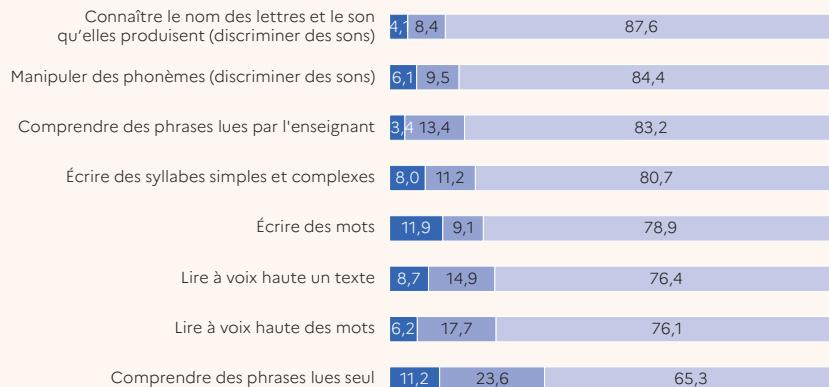
Les écarts selon le secteur de scolarisation se réduisent entre l'entrée en CP et la mi-CP

Sur deux des trois compétences évaluées en français à la fois en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2020, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent plus fortement que sur la cohorte précédente : baisses de 7,1 points de l'écart entre début de CP et mi-CP pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent et de 4,8 points pour la manipulation des phonèmes. On n'observe pas de baisse en compréhension de phrases à l'oral (voir « Pour en savoir plus – figure 4bis »).

Sur les quatre compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP sur cette même cohorte, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent aussi : baisse de 6,8 points en résolution de problèmes, de 4 points en écriture de nombres, de 5,7 points en comparaison de nombres et de 4,8 points pour l'exercice de la ligne numérique.

Les réductions des écarts entre les élèves entrés en éducation prioritaire et ceux entrés dans le public hors éducation prioritaire,

4.5 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français à mi-CP (en %)

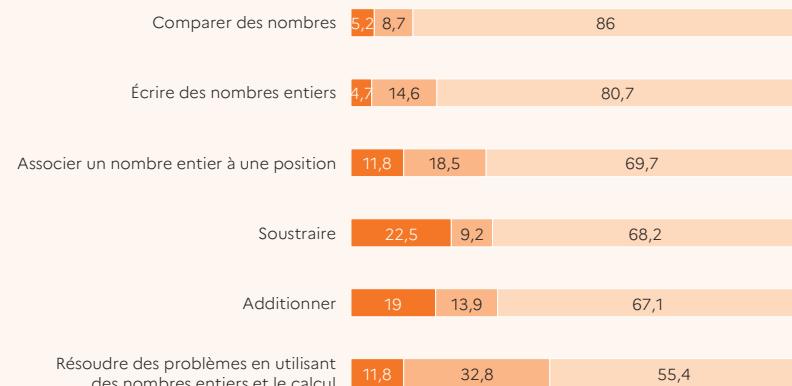


● Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ● Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ● Groupe au-dessus du seuil 2

Lecture : à mi-CP, 9,5 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Manipuler des phonèmes ». **Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat. **Source :** DEPP-MENJS, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.29. © DEPP

4.6 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques à mi-CP (en %)



● Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ● Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ● Groupe au-dessus du seuil 2

Lecture : à mi-CP, 8,7 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comparer des nombres ». **Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat. **Source :** DEPP-MENJS, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.29. © DEPP

entre le début CP et la mi-CP sont plus importantes en 2021 (cohorte 2020) qu'en 2020 (cohorte 2019). Cependant, en français, cela ne permet pas de retrouver les écarts de mi-CP 2020, en raison de l'augmentation des écarts observée en début de CP 2020 par rapport à 2019. En effet, pour rappel, à l'entrée de CP en septembre 2020, les écarts entre le secteur public hors éducation prioritaire et le secteur de l'éducation prioritaire avaient augmenté, de près de 2 points en manipulation de phonèmes et de syllabes et dans la connaissance du nom des lettres et le son qu'elles produisent. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 21.29, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques